

DEMANDE D'ADMISSION AU BREVET DE MAÎTRISE

**A retourner s.v.p.
avant le 15 août 2010!**

Code : _____

(Ne pas remplir)

DANS LE MÉTIER* :

Langue choisie : allemande française

*Prière de marquer le métier artisanal choisi.

Nom employeur : _____

Nom et prénom : _____

Adresse employeur : _____

Adresse (numéro et rue) : _____

Localité employeur : _____

CP / Localité : _____

Tél. employeur : _____

Lieu de naissance : _____

Gsm professionnel : _____

Date de naissance (matricule) : _____

IMPORTANT !

Prière de bien vouloir signaler tout changement à la Chambre des Métiers.

Nationalité : _____

Tél. privé : _____

Gsm privé : _____

I. GESTION ET PÉDAGOGIE APPLIQUÉE

Prière de bien vouloir consulter les modalités d'organisation et le parcours-type avant de cocher les cases respectives.

INSCRIPTION AUX COURS ET AUX EXAMENS

- MODULE A** : Droit
- MODULE B** : Techniques quantitatives de gestion
- MODULE C** : Techniques de management
- MODULE D** : Création d'entreprise
- MODULE E** : Pédagogie appliquée

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Chambre des Métiers :

Liette **Even** Tél.: 42 67 67 226
liette.even@cdm.lu

Marc **Bissen** Tél.: 42 67 67 271
marc.bissen@cdm.lu

Veillez choisir le lieu resp. le jour du cours : **Luxembourg** : Samedi après-midi ou Dimanche matin
Ettelbruck : Dimanche matin
Esch-sur-Alzette : Dimanche matin

Les cours en langue française sont exclusivement organisés à Luxembourg.

II. TECHNOLOGIE

- Inscription aux cours organisés pour l'année scolaire 2010/2011 et aux examens y relatifs.
Les contenus des modules de la technologie seront communiqués lors du début des cours.

Veillez choisir le lieu du cours : **Luxembourg** **Ettelbruck** **Esch-sur-Alzette**

Pour des raisons d'organisation, la Chambre des Métiers se réserve le droit de modifier le lieu de la formation.

III. ÉPREUVES PRATIQUES

- MODULE I**
(examen pratique) L'admission aux épreuves pratiques n'est accordée que si les modules de la technologie ont été passés avec succès (ou si une dispense a été prononcée par le directeur à la formation professionnelle). Le candidat doit démontrer **3 années de pratique professionnelle après le CATP dans le métier en question, à valider par des certificats relatifs à la pratique professionnelle.**

Par ma signature, je déclare expressément avoir pris connaissance des conditions d'admission et y adhère sans réserve.

Date : _____

Signature : _____